

PROVINCE DE LIEGE COMMUNE DE JALHAY ARRONDISSEMENT DE VERVIERS ARRETE DE POLICE CONCERNANT ET REGLEMENTANT LA CIRCULATION DES VEHICULES ET DES PIETONS à JALHAY LORS DU SPA RALLY

La Bourgmestre,

- Vu la demande introduite le 02/07/2025 par la Société DG SPORT, responsable Philippe MARQUET, pm@dgsport.eu relative à l'organisation du rallye intitulé « Spa-Rally 2025 » dont une étape de classement se déroulera le samedi 29 novembre 2025 en partie sur la commune de Jalhay;
- Vu la demande de DG SPORT sollicitant l'autorisation d'exiger un droit d'accès dans le cadre de l'évènement du SPA RALLY qui se déroulera le samedi 29/11/2025;
- Vu la décision du Collège communal en date du 20/10/2025;
- Considérant que l'évènement prend place sur une partie de la voie publique et qu'il est dès lors opportun de créer un périmètre au sein duquel un droit d'accès peut être exigé;
- Considérant que ledit périmètre repris en annexe est situé sur les voiries suivantes :
 Pont de Polleur route du Sarpay Pont rue de la Chapelle et Arbespine (5 postes d'entrées);
- Attendu que ce droit d'accès ne concerne pas les riverains domiciliés ou résidant dans ce périmètre décrit ;

ARRETE

Article 1

Le samedi 29/11/2025 de 07h00 à 23h00, le voie publique et/ou le domaine public seront distincts de leur vocation première et affectés à l'organisation du Spa Rally, créant ainsi une « ZONE SPA RALLY » dans le périmètre repris ci-dessus.

Article 2

Un droit d'accès à cette zone pourra être perçu par l'organisateur, à l'exception des riverains domiciliés ou résidant dans cette zone ainsi que des services de secours et organisateurs.

Article 3

Les contrevenants seront punis de peines prévues par la loi

Article 4

Copie de la présente sera transmise à :

- Monsieur le Procureur du Roi/sec Roulage de Verviers
- Monsieur le Commissaire dirigeant les services d'intervention de la Zone des Fagnes
- Aux services de la Zone de secours n° 4 (112)
- A notre police locale
- Au demandeur

Jalhay le 06/11/2025 Par délégation

> Michel PAROTTE Echevin